

Image not found or type unknown



Grosse erreur de ma banque

Par **karine594**, le **04/02/2011** à **16:14**

Bonjour, rnrnvoilà j'ai un gros souci ce mois-ci en regardant mon relevé de compte je me suis aperçue que j'ai payé 2 assurances vie. donc j'ai regardé mes contrats et en fait y a une assurance vie dont le contrat n'est pas à moi après avoir pris rdv avec mon conseiller il a regardé et effectivement le contrat est à une autre personne depuis 2007 je paie ce qui n'est pas à moi je paie 45 euros tous les trimestres depuis 2007 pour l'assurance vie d'une autre personne que puis-je faire?? mon conseiller a été embarrassé mais il m'a pas dit ce que je pouvais faire il m'a juste dit de faire une réclamation je trouve ça trop peu pour tout ce qui a été fait j'avais confiance à ma banque rnrnque puis-je faire? à part demander une réclamationrnrnmerci pour vos réponses bien cordialement

Par **Marion2**, le **04/02/2011** à **17:24**

Envoyez un courrier recommandé AR à votre Banque la mettant en demeure de régulariser sous 15 jours l'erreur qu'ils ont commise, soit de vous prélever depuis 2007 des mensualités correspondantes à une assurance vie, pour un contrat qu'une autre personne avait signé.rnrnPassé ce délai, vous indiquez que vous êtes en justice.rnrnrnMettez bien en grand en haut de la lettre "Mise en demeure"